

L'an deux mille vingt deux, le 1er février à quatorze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

Date de convocation : 19 janvier 2022

Présents en visioconférence : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mme Pascale GOT, M Jean PROU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mr Philippe LABRIEUX, Mr Stéphane COTIER, Mr Cyril PENAUD, Mme Michèle SAINTOUT, Mme Véronique FERREIRA, Mme Virginie JOUVE, Mme Fabienne LABARRIERE, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, Mme Célia MONSEIGNE, Mr Louis CAVALEIRO, Mr Olivier ESCOTS, Mr Stéphane LEBOT

Absents représentés : Jacky BOTTON, pouvoir à Mme DE ROFFIGNAC

Excusés : Mme Lydia HERAUD, Mme Véronique HAMMERER, Mr Vincent BARRAUD

Également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Elodie LIBAUD, du département de la Charente-Maritime, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Isabelle PREVOST, de la Région Nouvelle-Aquitaine, Mme Clémentine GUILLAUD, de la CARA.

Secrétaire de séance : Mme Pascale GOT

Membres en exercice : 16

Membres présents : 16

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération N° 2022-01-04 - Recrutement d'un stagiaire pour un travail sur
« l'impact du réchauffement climatique sur le périmètre du SAGE Estuaire de la
Gironde - Demandes de subventions associées**

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés et notamment la disposition EGI,

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde

Considérant la volonté de poursuivre l'étude fournie en 2021 concernant les indicateurs du changement climatique du SAGE,

Il est décidé, à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article 1. D'accueillir un stagiaire pour une durée de 6 mois à partir de mars 2022 dont le coût représentera un montant maximum de 3 800 € TTC (hors défraiement de déplacements), montant qui sera inscrit au Budget annexe Eau 2022 (ligne 6215) ;

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à solliciter, pour le recrutement du stagiaire, une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ainsi que des demandes additionnelles de soutien auprès du Département de la Gironde et du Département de la Charente-Maritime;

Article 3. D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

La Présidente


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
12 rue St Simon - 33300 BLAYE
05.57.67.38.51 contact@smiddest.fr
Siret : 253 306 310 00058

Françoise de Roffignac